

APPEL URGENT N° 001

Concerne : Des dizaines de personnes en détention sans droit de visites dans les cachots ne dépendant pas des Parquets à Kinshasa, RDCongo.

La Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV) lance le présent appel urgent pour solliciter votre intervention en faveur de la libération ou le transfert devant des juridictions compétentes des dizaines de personnes en détention hors circuits judiciaires, dans des cachots des services de sécurité civils et militaires, sans droit de visites des proches et membres de famille, avocats, médecins, organisations humanitaires et défenseurs des droits humains.

Il s'agit principalement des civils, policiers et militaires, en majorité originaires de la province de l'Equateur, suspectés et appréhendés, consécutivement à la tentative de l'attaque de la résidence du Chef de l'Etat, dimanche 27 février 2011, tandis que d'autres sont victimes de règlement de compte pour avoir travaillé avec le sénateur Jean-Pierre BEMBA GOMBO, Président du Mouvement de Libération du Congo (MLC).

A titre illustratif, les noms des victimes ci-dessous :

- Monsieur MABELE MA MBEMBO Moïse, marié et père de huit (8) enfants, enlevé à son domicile dans la commune de Kalamu dans la nuit du 12 au 13 juin 2011, par plusieurs militaires des Forces Armées de la RDCongo (FARDC), venus à bord de six (6) jeeps de l'armée. Il a été appréhendé avec deux de ses enfants et deux proches membres de famille.
Ils seraient tous soupçonnés de sympathiser avec le mouvement insurrectionnel « Enyele » en rapport avec leur appartenance au district de Nord-Ubangi dans la province de l'Equateur. Les quatre (4) victimes seraient gardées sans droit de visites à l'Etat-Major de la Direction des Renseignements Militaires (EM-DRM, ex DEMIAP), situé à Kinshasa/Kintambo.
- Monsieur WAZUNGU SAMBA Adamo, militaire des ex Forces Armées Zaïroises (ex FAZ), Division Spéciale Présidentielle (DSP), sous le

régime Mobutu, enlevé à Kinshasa, dans la commune de Matete, le 06 mars 2011, dans la nuit par plusieurs hommes lourdement armés et acheminé initialement à une destination inconnue. La victime est retrouvée par sa famille en juin 2011, en détention au cachot du Bataillon Police Militaire (Bn PM), au camp militaire lieutenant colonel Kokolo à Kinshasa/Bandalungwa où elle est gardée sans droit de visites.

- Capitaine Guelor BITUMBA IYELE, militaire des FARDC, ancien garde du corps du sénateur Jean-Pierre BEMBA, appréhendé depuis mai 2011, puis retrouvé en détention au cachot de l'Agence Nationale des Renseignements, Département de Sécurité Intérieure (ANR/DSI), sis avenue Roi Baudouin (ex 3Z) à Kinshasa/Gombe. Selon les informations parvenues à la VSV, capitaine Guélor BITUMBA IYELE serait décédé à l'ANR/DSI, vendredi 15 juillet 2011, suite à la détérioration de son état de santé provoquée par des traitements cruels, inhumains ou dégradants dont il avait fait l'objet lors de son arrestation et aussi, par manque de soins médicaux que nécessitaient son état de santé. La dépouille mortelle de la victime, après avoir été acheminée le même jour à la morgue de l'Hôpital Général de la Référence de Kinshasa (ex Mama Yemo), avait été extraite de la morgue, mardi 19 juillet 2011 et inhumé comme « personne non identifiée », et ce, à l'insu de ses proches et membres de famille.
- Lieutenant WEMBOLA MPONGO Alpha, militaire des FARDC, Base Logistique de la Force Aérienne, commandant Escadrille Electricité. Enlevé le 05 mars 2011, vers 18h00 au niveau de bar Milano, sis croisement des avenues Kabambare et Bas-Congo, dans la commune de Barumbu au moment où il venait répondre à un rendez-vous pris au téléphone avec un ami, collègue militaire des FARDC. Après recherches par les membres de la famille, il est retrouvé en détention au cachot du Bataillon PM, au camp Kokolo, où il demeure jusqu'à ce jour.
- Capitaine SOKY APABO Honoré Faustin, militaire des FARDC, Etat-Major de la Garde Républicaine (EM GR), originaire de la province de l'Equateur, appréhendé le 11 juin 2011 et placé en détention au cachot du camp Tshatshi sans droit de visites. Tout porte à croire que capitaine SOKY APABO Honoré Faustin serait victime d'un règlement de compte de la part du commandant GR, Général de Brigade BANZE pour avoir adressé, le 05 février 2011, une correspondance au Chef de l'Etat, monsieur Joseph KABILA. Dans cette lettre, capitaine SOKY APABO Honoré Faustin dénonçait le trafic d'influence et le clientélisme qui régnerait au sein de la commission d'avancement en grades des militaires de la GR.

- Trois (3) membres d'une famille proche du sénateur Jean-Pierre BEMBA en l'occurrence M. Jean BENDE (militaire des FARDC, Force terrestre « FT »), M. MAKAMBO BUKELE Abia (élément de la Police Nationale Congolaise « PNC ») et M. Simon MBONGO MOKOTO (ancien militaire de garde du sénateur Jean-Pierre BEMBA GOMBO). Ils sont appréhendés respectivement en mars 2011, le 24 avril 2011 et le 10 avril 2011 et détenus à l'ANR/DSI pour Simon MBONGO MOKOTO, à l'ex DEMIAP pour Jean BENDE et au camp Tshatshi pour MAKAMBO BUKELE Abia.
Les victimes seraient soupçonnées d'implication dans la tentative d'attaque de la résidence du Chef de l'Etat, le 27 février 2011.
- Lieutenant BOMBOTO Justin, ancien militaire de la garde du sénateur Jean-Pierre BEMBA GOMBO, enlevé ensemble avec son épouse madame Bibiche, le 19 mai 2011, vers 4h00 du matin par des militaires lourdement armés. Trois jours après, son épouse est relâchée tandis que lieutenant Justin BOMBOKO reste gardé sans droit de visites au cachot de la Force Terrestre des FARDC en compagnie de vingt cinq (25) co-détenus, majoritairement originaire du district du Sud-Ubangi, province de l'Equateur.
Ils seraient soupçonnés de s'être organisés pour porter atteinte à la vie du Chef de l'Etat, monsieur Joseph KABILA.
- D'après les informations parvenues à la VSV de sources concordantes, le cachot de l'ANR/DSI regorgerait une quarantaine des militaires ex FAZ, des civils et militaires ayant appartenu au MLC. Parmi eux, on peut citer : Alexis ZABELO, Dora ABURU, un certain Placide non autrement identifié, capitaine KANYINDA Jean, ABI LONGWANA, Eloge (civil), papa KISANGA, Marius, Jean-Claude (agent de l'ANR), Faustin LISEMBI MANGBONGI (beau-frère de M. Honoré NGBANDA), ancien Conseiller Spécial en matière de sécurité de feu Président MOBUTU SESE SEKO et pasteur de son état, lieutenant WALE arrêté pour détention d'une carte géographique de la province du Bas-Congo, etc.
- L'ex Général Elie KAPEND KANYIMBU « Delut », Président du Front de Libération Nationale du Congo (FLNC) arrêté le 03 juin 2011 par des agents de la DGM/poste frontalier de Lufu, province du Bas-Congo, au moment où il voulait se rendre en Angola en compagnie de cinq (5) de ses cadres du parti pour assister au mariage de son fils aîné KAPEND MUKACHUNG Pitchou. Tous transférés à Kinshasa où l'ex Général est placé en détention à l'ANR/DSI, tandis que ses collaborateurs dont MM. KIANDANDA MAKASI Samy, NDULI MAKIDI Victor, NIMWA MURANZEM Gaston, KAPEND MUKACHUNG Pitchou et madame Marie LUZOLO sont relâchés le 05 juin 2011, après avoir passé une nuit dans un bureau de l'Etat-Major de la DGM/Gombe où ils ont été identifiés et photographiés.

- Quelques jours après, c'est-à-dire le 09 juin 2011, une escalade de militaires des FARDC et de la PNC s'est rendue au camp Joli Parc à Mitendi, commune de Mont-Ngafula, où elle a enlevé d'autres membres du parti dont MM. DIANZENZA NDULA Edouard, DIALUNGANA MBUMA Jean, MWANGA MBILA Bora, KANTU Moïse, TEMBONI NKOY NTELA et YANGISA DIBUNDU Source. Plusieurs documents du parti ont été emportés à cette occasion.
- M. Georges BOTAMBO EKOFO, homme d'affaires britannique d'origine RDCongolaise, arrêté puis placé en détention au cachot de l'ANR/DSI à Kinshasa/Gombe le 03 juin 2011, après interdiction de quitter le pays par les agents de la DGM/Aéroport de N'djili, jeudi 02 juin 2011. Une fouille à son auberge en construction dans la commune de Kintambo a été opérée par des policiers assistés d'autres agents. Il est fait état de plusieurs effets personnels emportés dont une mallette et deux drapeaux britanniques.
- Lieutenant GUNDE AZAMBA Léonard, militaire des FARDC, commandant second de la compagnie Etat-Major Service de la Base Logistique, marié et père de huit (8) enfants, enlevé dans la nuit du jeudi 02 au vendredi 03 juin 2011 vers 3h00, en plein deuil au terrain de la commune de Bandalungwa à Kinshasa par huit (8) hommes armés dont quatre (4) en tenue de la Police Militaire (PM) et d'autres en civil. Il est acheminé d'abord au cachot du Bataillon PM puis extrait et amené depuis lors à une destination inconnue.
- Colonel LINDONGO MUNDELE Romain, militaire des FARDC, commandant à l'Etat-Major de la Force Navale (EM-FN), et juge assesseur à la Haute Cour Militaire (HCM), appréhendé à son domicile sis, camp militaire Kokolo à Kinshasa Bandalungwa par plusieurs agents du Bataillon Police Militaire (BnPM), jeudi 09 juin 2011, vers 12h00. Actuellement, il est détenu au cachot militaire au camp Tshatshi sans droit de visites.
A la même occasion, sa maison a été fouillée jusqu'au plafond. Les PM ont emporté son téléphone portable et un petit carnet où il prend des notes. Avant de vider les lieux, les éléments de PM venus opérer auraient déclaré à son épouse qu'ils amenaient le colonel à l'Etat-Major de Direction des Renseignements Militaires (EM-DRM, ex DEMIAP) à Kinshasa/Kintambo. Depuis lors, les proches de la victime ne sont pas parvenus à entrer en contact avec lui.

Eu égard à ce qui précède, la Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV) lance un appel pressant en direction des organisations de défense des droits de l'homme à travers le monde pour une mobilisation et intervention urgente par téléphone, courrier électronique ou tout autre moyen auprès des autorités gouvernementales de la RDCongo et le Chef de l'Etat en particulier, afin de :

- Garantir la vie, la sécurité et l'intégrité physique et psychologique de toutes les personnes détenues dans les cachots parallèles ci-haut cités et assurer leur déferrement devant une juridiction compétente où le droit à la présomption d'innocence et à un procès juste et équitable leur sera garanti en cas des griefs sérieux à charge ;
- Assurer la libération sans condition de toutes les personnes arbitrairement arrêtées et illégalement détenues ;
- Assurer la restitution des corps des personnes décédées à leurs proches et membres de famille pour un dernier hommage et inhumation respectueuse de la dignité humaine;
- Ouvrir une enquête indépendante contre les auteurs des arrestations arbitraires, détentions illégales, exécutions sommaires et extrajudiciaires en vue de les traduire en justice pour qu'ils répondent de leurs actes devant la loi.

Intervention à adresser à :

- Excellence Monsieur le Président de la République

Cabinet du Président de la République, Palais de la Nation,
Kinshasa/Gombe, RDCongo

E-mail : <cabinet_president@yahoo.fr>
<upp@ic.cd>

- Monsieur le Président du Sénat,
Président du Sénat, Palais du Peuple, Kinshasa/Lingwala, RDCongo

E-mail : <senat_rdcongo2003@yahoo.fr>
<senatrdcongo@senat.cd>

- Excellence Monsieur le Premier Ministre

Cabinet du Premier Ministre

Tél : (+243) 815 013 671/992 867 162/815 198 685

E-mail : <dircabjacques@yahoo.fr>
<primaturerdc@yahoo.fr>

- Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur et Sécurité

E-mail : <mininterieur@yahoo.fr>

- Excellence Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits Humains ;
E-mail : <pour tous.justice@yahoo.fr>

Secrétariat Général des Droits Humains
Tél : (+243) 998 223 518
E-mail : <sgdroitshumains@yahoo.fr>

- Mission permanente de la RDCongo auprès des Nations Unies
E-mail : <missionrdc@bluewin.ch>
- Monsieur le Gouverneur de la ville-province de Kinshasa,
Tél : (+243) 898 253 650 / (+243) 898 253 655
E-mail : <contact@kinshasa.cd>
- Procureur Général de la République, monsieur Flory KABANGE NUMBI,
Parquet Général de la République, Kinshasa/Gombe
E-mail : <pgr_rdc@yahoo.fr>
- Général de brigade Joseph Ponde ISAMBWA
Auditeur Général des FARDC
E-mail : <auditgeneral2007@yahoo.fr>
audigenralrdc@yahoo.fr
- Inspecteur Général des Forces Armées de la RDCongo, Général de
Brigade KIJEGE MALICK, Cité de l'Union Africaine
Tél : (+243) 990 620 111/815 013 827
- Général BISENGIMANA, Inspecteur Général de la Police Nationale
Congolaise (PNC),
Tél : (+243) 999 985 395
E-mail : <inspegenpnc@yahoo.fr>
- Général Oleko, Inspecteur Provincial de la Police de Kinshasa
Tél : (+243) 819 927 424 / (+243) 999 927 424

Fait à Kinshasa, le 08 août 2011

LA VOIX DES SANS VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV)